

Démolition d'une villa

Chemin du Monteiron 4 1026 Denges



Coordonnée du bâtiment

Parcelle N° : 318

ECA N° : 263

GPS : 2'530'975 / 1'152'770

Type de rapport diagnostic
des polluants de construction
« Avant travaux »

Selon le cahier des charges ASCA 1.5

N° de dossier 2501-9297

Version du rapport : 1.0

Sommaire

1	Identification du rapport	3
2	Remarques générales, conditions de réalisation et étendue du diagnostic	4
3	Conclusions du rapport	4
4	Situation potentiellement dangereuse pour les occupants.....	6
5	Réserves.....	6
6	Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante	7
7	Fiche d'identification des matériaux ou éléments contenant de l'amiante et mesures d'assainissement	9
8	Plan d'action et démarches nécessaires à l'assainissement	10
9	Annexe 1 : plans	13
10	Annexe 2 : résultats de laboratoire	17

1 Identification du rapport

DIAGNOSTIC DES POLLUANTS DE CONSTRUCTION

N° d'identification	2501-9297
Type de diagnostic	« Avant Travaux »
Diagnostiqueur	Karim Schmalz / Pierre Maeder
Bureau d'ingénieurs	Bâti-Conseils Sàrl Route de la Chocolatière 27 1026 Echandens
Laboratoire d'analyses	Analysis Lab SA Eckweg 8a 2504 Biel/Bienne
Date du rapport	31.01.2025
Type de rapport	Selon cahier des charges ASCA 1.5
Mandant	Arimco Sàrl Route d'Yverdon 15 1028 Préverenges
Propriétaire du bâtiment	M. Zysset
Nombre total de pages y compris les annexes	18

2 Remarques générales, conditions de réalisation et étendue du diagnostic

Visite préalable

La visite préalable a été effectuée le 29 janvier 2025
Accompagnateur --

Diagnostic

Le diagnostic a été effectué le 29 janvier 2025
Accompagnateur --

Rapport de visite

- Lors de notre visite, la villa est abandonnée.
- Le système de chauffage est électrique, les radiateurs n'ont rien à signaler niveau amiante.
- Le tableau électrique n'a rien à signaler.
- Le boiler dans la buanderie est récent.
- Au rez-de-chaussée les fenêtres sont en PVC.
- Il n'y a pas de masse d'égalisation au niveau des cadres de portes et fenêtres.
- L'ensemble des moquettes son posée ou collée aux doubles faces.
- Le sous-bassement de façade est en béton peint.
- La couverture est en tuiles terre cuite et la sous couverture est en bois.

De plus, les éléments non accessibles susceptibles de contenir de l'amiante et d'être touchés par les travaux, tels que les dessous de baignoire, les éléments sous chape, les gaines techniques, les châssis de construction ainsi que les masses d'égalisation entre les cadres de menuiserie et la maçonnerie et les caissons de stores doivent être considérés comme amiantés par défaut jusqu'à preuve du contraire.

Etendue du diagnostic

Le diagnostic réalisé est de type « AVANT TRAVAUX ».

Le diagnostic se porte sur l'ensemble du bâtiment de la :
Parcelle N° : 318
Chemin du Monteiron 4
1026 Denges

Nous vous rendons attentif sur le fait que le rapport est établi selon l'état de la technique du jour et que celle-ci peut évoluer dans le temps.

3 Conclusions du rapport

Il a été repéré **3** éléments **contenant de l'amiante**.

Certains matériaux sont considérés amiantés par défaut. Il s'agit de matériaux ou d'installations susceptibles de contenir de l'amiante, des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées.

En cas d'assainissement de ces matériaux ceux-ci devront être effectués par une entreprise spécialisée.

Le fibrociment peut être démonté dans les règles de l'art par des professionnels qui ont suivi un cours de sensibilisation à l'amiante.

Le MP repéré doit être signalé par le donneur d'ordre de manière clairement visible pour toutes les personnes devant intervenir sur ou à proximité du MP.

Liste des matériaux ou installations susceptibles d'être pollués pour lesquels des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées

Localisation	Description du matériau AMIANTE PAR DEFAULT
Rez-de-chaussée Séjour, tubage de cheminée	Isolation

Liste des matériaux analysés par un laboratoire

Localisation	Description du matériau AMIANTE PAR ANALYSE LABORATOIRE
Sous-sol Garage + buanderie + pièce 1 + 2, fenêtres	Mastic
Rez-de-chaussée Salle de bains	Colle de faïence

Localisation	Description du matériau NON-AMIANTE PAR ANALYSE LABORATOIRE
Sous-sol Hall + escaliers	Colle de plinthe
Sous-sol Pièce 2, plafond	Panneaux légers
Sous-sol Hall + pièce 1 + buanderie + garage + escaliers	Crépi de finition
Rez-de-chaussée Cuisine	Colle de carrelage
Rez-de-chaussée Cuisine	Colle de plinthe
Rez-de-chaussée Cuisine	Colle de faïence
Rez-de-chaussée Cuisine + séjour + chambres 1 + 2	Crépi de finition
Rez-de-chaussée WC	Colle de carrelage
Rez-de-chaussée WC	Colle de faïence
Rez-de-chaussée Entrée + séjour + couloir	Colle de carrelage
Rez-de-chaussée Entrée + séjour + couloir	Colle de plinthe
Rez-de-chaussée Entrée, murs	Colle de liège
Rez-de-chaussée Salle de bains	Colle de carrelage
Rez-de-chaussée Chambres 1 +2	Colle de parquet
Rez-de-chaussée Couloir + chambre 3	Crépi de fond
Rez-de-chaussée Séjour, chapeau de cheminée	Crépi de finition
Extérieur Palier	Colle de carrelage
Extérieur Façades ouest + sud	Crépi de finition
Extérieur Façades nord + est	Crépi de finition

Localisation	Description du matériau RIEN A SIGNALER
Sous-sol Garage, sol, plafond	Rien à signaler
Sous-sol Buanderie, sol, plafond	Rien à signaler
Sous-sol Buanderie, boiler	Rien à signaler
Sous-sol Hall, sol	Rien à signaler
Sous-sol Hall, tableau électrique	Rien à signaler
Sous-sol Cave, sol, murs, plafond	Rien à signaler
Sous-sol Pièce 1, sol, murs, plafond	Rien à signaler

Sous-sol	Pièce 2, sol	Rien à signaler
Rez-de-chaussée	Chambre 3, sol	Rien à signaler
Rez-de-chaussée	L'ensemble des fenêtres de l'étage	Rien à signaler
Rez-de-chaussée	L'ensemble des radiateurs	Rien à signaler
Galetas	L'ensemble du galetas	Rien à signaler
Toiture	Sous-couverture	Rien à signaler
Toiture	Couverture	Rien à signaler
Extérieur	Façades de sous-bassement	Rien à signaler
Extérieur	Terrasse	Rien à signaler
Extérieur	Escaliers	Rien à signaler

4 Situation potentiellement dangereuse pour les occupants

- Néant.

5 Réserves

Liste des locaux et installations n'ayant pu être diagnostiquées :

- Aucune.

Les locaux figurant dans cette liste devront faire l'objet d'un diagnostic complémentaire. Ils doivent être considérés comme pouvant contenir des matériaux ou installations contenant de l'amiante. Aucun travail ne pourra être effectué dans ceux-ci avant qu'ils n'aient été diagnostiqués.

6 Liste des matériaux susceptibles de contenir des polluants

Annexe – Tableau des matériaux susceptibles de contenir des polluants

Bâti-Conseils Sarl – Echandens

Dossier N° 2501-9297

Version 1.5

Date : 31 janvier 2025

Etage	Lieu/Local	Description du matériau ou de l'élément et quantité (nb d'éléments, surface, etc.)	Sondage n°	Type matériaux (F/C/FP/FA/SOL/NFA)	Fiche d'identification	Plan/Croquis n°	Prélevé (O/N)	Présence d'amiante (A/N/R)	MCA par défaut/Par analyse (LAB/DEF)	Code grille	Taux de FAR/m ³ si VDI	Risque de libération d'amiante (A/B/C)	Evaluation globale du matériau (≤ 1 à ≥4)	Risque pour les occupants (I/II/III)	Prochain contrôle des MCA	Remarques
Par analyse																
Sous-sol	Hall + escaliers	Colle de plinthe	S-1	NFA		1	O	N	LAB							20x10 brun
Sous-sol	Pièce 2, plafond	Panneaux légers	S-2	FA		1	O	N	LAB							
Sous-sol	Hall + pièce 1 + buanderie + garage + escaliers	Crépi de finition	S-3	NFA		1	O	N	LAB							
Sous-sol	Garage + buanderie + pièce 1 + 2, fenêtres	Mastic	S-4	NFA	1	1	O	A	LAB			A	2	II	A assainir	
Rez-de-chaussée	Cuisine	Colle de carrelage	R-1	NFA		2	O	N	LAB							32x32 rose (encollé)
Rez-de-chaussée	Cuisine	Colle de plinthe	R-2	NFA		2	O	N	LAB							30x8 rose
Rez-de-chaussée	Cuisine	Colle de faïence	R-3	NFA		2	O	N	LAB							10x10 beige
Rez-de-chaussée	Cuisine + séjour + chambres 1 + 2	Crépi de finition	R-4	NFA		2	O	N	LAB							
Rez-de-chaussée	WC	Colle de carrelage	R-5	NFA		2	O	N	LAB							6x6 rose
Rez-de-chaussée	WC	Colle de faïence	R-6	NFA		2	O	N	LAB							9x9 rose
Rez-de-chaussée	Entrée + séjour + couloir	Colle de carrelage	R-7	NFA		2	O	N	LAB							20x20 brun
Rez-de-chaussée	Entrée + séjour + couloir	Colle de plinthe	R-8	NFA		2	O	N	LAB							20x10 brun
Rez-de-chaussée	Entrée, murs	Colle de liège	R-9	NFA		2	O	N	LAB							
Rez-de-chaussée	Salle de bains	Colle de carrelage	R-10	NFA		2	O	N	LAB							10x10 orange
Rez-de-chaussée	Salle de bains	Colle de faïence	R-11	NFA	2	2	O	A	LAB			B	1	III	A assainir	10x10 bleu
Rez-de-chaussée	Chambres 1 + 2	Colle de parquet	R-12	NFA		2	O	N	LAB							
Rez-de-chaussée	Couloir + chambre 3	Crépi de fond	R-13	NFA		2	O	N	LAB							
Rez-de-chaussée	Séjour, chapeau de cheminée	Crépi de finition	R-14	NFA		2	O	N	LAB							

Etage	Lieu/Local	Description du matériau ou de l'élément et quantité (nb d'éléments, surface, etc.)	Sondage n°	Type matériaux (F/C/FP/FA/SOL/NFA)	Fiche d'identification	Plan/Croquis n°	Prélevé (O/N)	Présence d'amiante (A/N/R)	MCA par défaut/Par analyse (LAB/DEF)	Code grille	Taux de FAR/m³ si VDI	Risque de libération d'amiante (A/B/C)	Evaluation globale du matériau (<= 1 à >=4)	Risque pour les occupants (I/II/III)	Prochain contrôle des MCA	Remarques
Extérieur	Palier	Colle de carrelage	E-1	NFA		2	O	N	LAB							25x25 gris
Extérieur	Façades ouest + sud	Crépi de finition	E-2	NFA		2	O	N	LAB							
Extérieur	Façades nord + est	Crépi de finition	E-3	NFA		2	O	N	LAB							
Par défaut																
Rez-de-chaussée	Séjour, tubage de cheminée	Isolation	1	FA	3	2	N	A	DEF			C	3	II	A assainir	
Rien à signaler																
Sous-sol	Garage, sol, plafond	Rien à signaler	S-5	RAS		1										
Sous-sol	Buanderie, sol, plafond	Rien à signaler	S-6	RAS		1										
Sous-sol	Buanderie, boiler	Rien à signaler	S-7	RAS		1										
Sous-sol	Hall, sol	Rien à signaler	S-8	RAS		1										
Sous-sol	Hall, tableau électrique	Rien à signaler	S-9	RAS		1										
Sous-sol	Cave, sol, murs, plafond	Rien à signaler	S-10	RAS		1										
Sous-sol	Pièce 1, sol, murs, plafond	Rien à signaler	S-11	RAS		1										
Sous-sol	Pièce 2, sol	Rien à signaler	S-12	RAS		1										
Rez-de-chaussée	Chambre 3, sol	Rien à signaler	R-15	RAS		2										
Rez-de-chaussée	L'ensemble des fenêtres de l'étage	Rien à signaler	R-16	RAS		2										
Rez-de-chaussée	L'ensemble des radiateurs	Rien à signaler	R-17	RAS		2										
Galetas	L'ensemble du galetas	Rien à signaler	G-1	RAS		3										
Toiture	Sous-couverture	Rien à signaler	T-1	RAS		4										
Toiture	Couverture	Rien à signaler	T-2	RAS		4										
Extérieur	Façades de sous-bassement	Rien à signaler	E-4	RAS		4										
Extérieur	Terrasse	Rien à signaler	E-5	RAS		4										
Extérieur	Escaliers	Rien à signaler	E-6	RAS		4										

Légende :

Type de matériaux : **F** : Flocage **C** : Calorifugeage **FA** : Matériaux faiblement aggloméré **FP** : Faux-plafond **SOL** : Revêtement de sol **NFA** : Autre matériau aggloméré
Présence d'amiante : **A** : Contient de l'amiante **N** : Ne contient pas d'amiante **R** : Amiante retiré **RAS** : Rien à signaler

7 Fiche d'identification des matériaux ou éléments contenant de l'amiante et mesures d'assainissement

Fiche d'identification 1

Matériaux fortement agglomérés : Mastic

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Sous-sol Garage, buanderie, pièces 1+2 fenêtres	
	Référence échantillon	2501-9297/S-4	
Élément	Élément et description	Mastic	
	Quantité approximative	7 PCS	
	Plan/Croquis	1	
	Prélevé (O/N)	O	
Amiante	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	
	NON	<input type="checkbox"/>	
	MCA par défaut	<input type="checkbox"/>	
	MCA par analyse	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Date prochaine évaluation	A assainir	
Élimination des déchets	Décharge de type B	<input type="checkbox"/>	
	Décharge de type E	<input checked="" type="checkbox"/>	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : II

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	1
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	1
	Aucune influence extérieure	
Evaluation globale du matériau		2

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

I Ordonner l'assainissement.

- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
- Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

II Recommander des mesures d'assainissement.

- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

Fiche d'identification 2

Matériaux fortement agglomérés : Colle de faïence

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Rez-de-chaussée Salle de bain	
	Référence échantillon	2501-9297/R-11	
Elément	Elément et description	Colle de faïence	
	Quantité approximative	24 m ²	
	Plan/Croquis	2	
	Prélevé (O/N)	O	
Amiante	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	
	NON	<input type="checkbox"/>	
	MCA par défaut	<input type="checkbox"/>	
	MCA par analyse	<input checked="" type="checkbox"/>	
Elimination des déchets	Date prochaine évaluation	A assainir	
	Décharge de type B	<input type="checkbox"/>	
	Décharge de type E	<input checked="" type="checkbox"/>	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : **III**

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	1
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	
	Aucune influence extérieure	0
Evaluation globale du matériau		1

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

I Ordonner l'assainissement.

- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
- Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

II Recommander des mesures d'assainissement.

- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

Fiche d'identification 3

Matériaux fortement agglomérés : Isolation

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Rez-de-chaussée Séjour, tubage de cheminée	
	Référence échantillon	2501-9297/1	
Elément	Elément et description	Isolation	
	Quantité approximative	À définir	
	Plan/Croquis	2	
	Prélevé (O/N)	N	
Amiante	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	
	NON	<input type="checkbox"/>	
	MCA par défaut	<input checked="" type="checkbox"/>	
	MCA par analyse	<input type="checkbox"/>	
	Date prochaine évaluation	A assainir	
Elimination des déchets	Décharge de type B	<input type="checkbox"/>	
	Décharge de type E	<input checked="" type="checkbox"/>	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : II

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	3
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	
	Vitrifié, confiné	-1
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	1
	Aucune influence extérieure	
Evaluation globale du matériau		3

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

I Ordonner l'assainissement.

- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
- Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

II Recommander des mesures d'assainissement.

- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

8 Plan d'action et démarches nécessaires à l'assainissement

Localisation	Identification du matériau	Date limite des travaux d'assainissement	Date limite de réévaluation du risque
Sous-sol Garage + buanderie + pièce 1 + 2, fenêtres	Mastic		A assainir
Rez-de-chaussée Salle de bains	Colle de faïence		A assainir
Rez-de-chaussée Séjour, tubage de cheminée	Isolation		A assainir

Démarches visant à assainir les MP :

- La rédaction d'un PRC validé par la SUVA
- La surveillance du chantier
- Les contrôles visuels
- La mesure VDI libératoire
- La procédure de gestion des déchets
- La mise à jour du diagnostic

Le présent rapport a été rédigé selon le cahier des charges 1.5 du 14 février 2022.

Si celui-ci sera déposé à la commune pour une demande de permis de construire, l'écart entre sa date d'établissement et la demande même ne doit pas être supérieure à un an. Le cas échéant, le mandant doit préciser, à l'aide d'une annexe, que le rapport de diagnostic correspond à la situation dans le bâtiment lors de la demande de permis de construire.

Il est à noter que les quantités approximatives stipulées sur les fiches d'identification sous le point 7 sont indicatives et doivent faire l'objet d'un contrôle minutieux avant tout travail de désamiantage.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour vous rédiger une offre permettant d'organiser et contrôler au mieux le désamiantage de votre maison.

Echandens, le 31 janvier 2025

Bâti-Conseils Sàrl

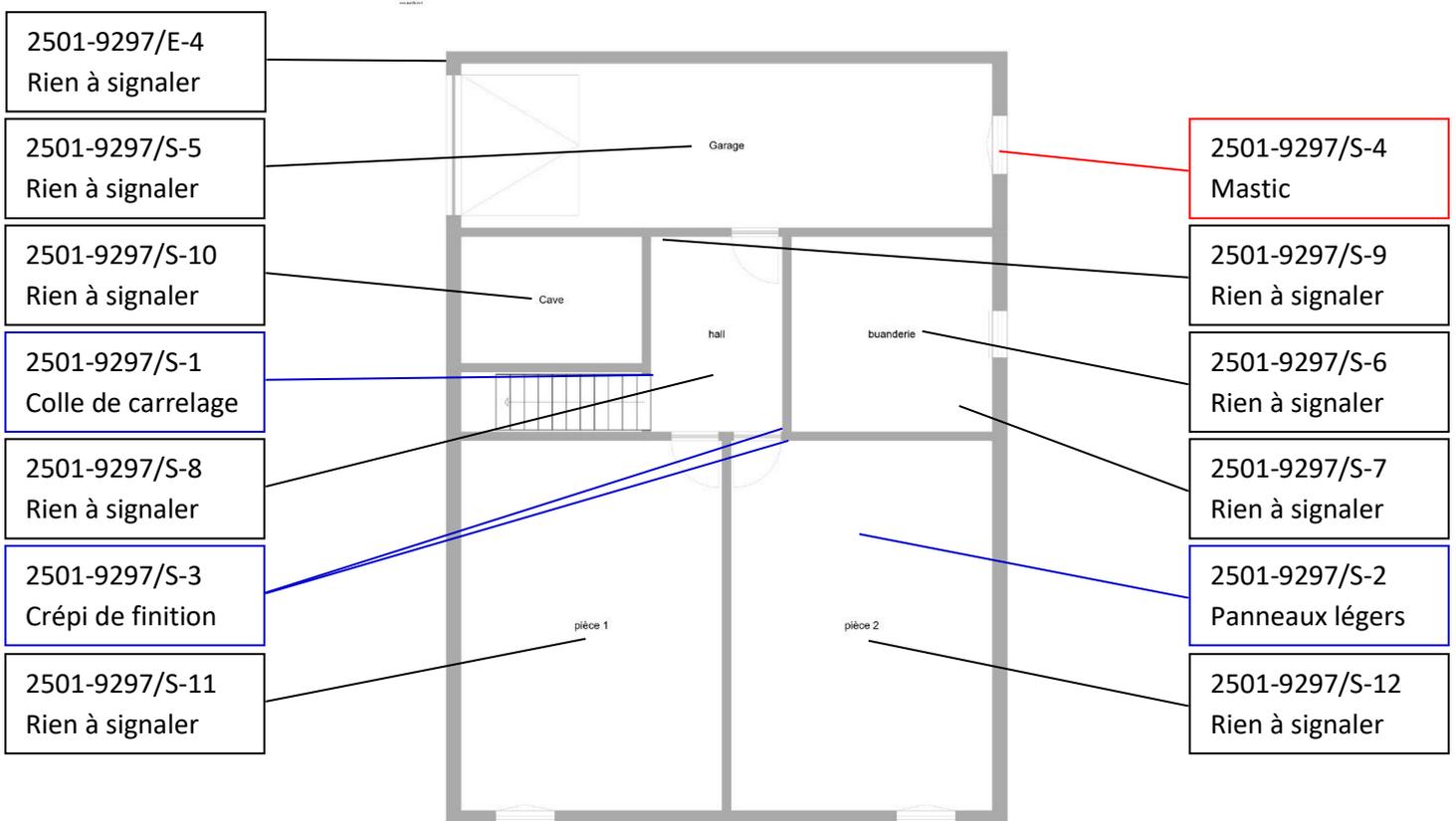


Eric Schmalz – Expert

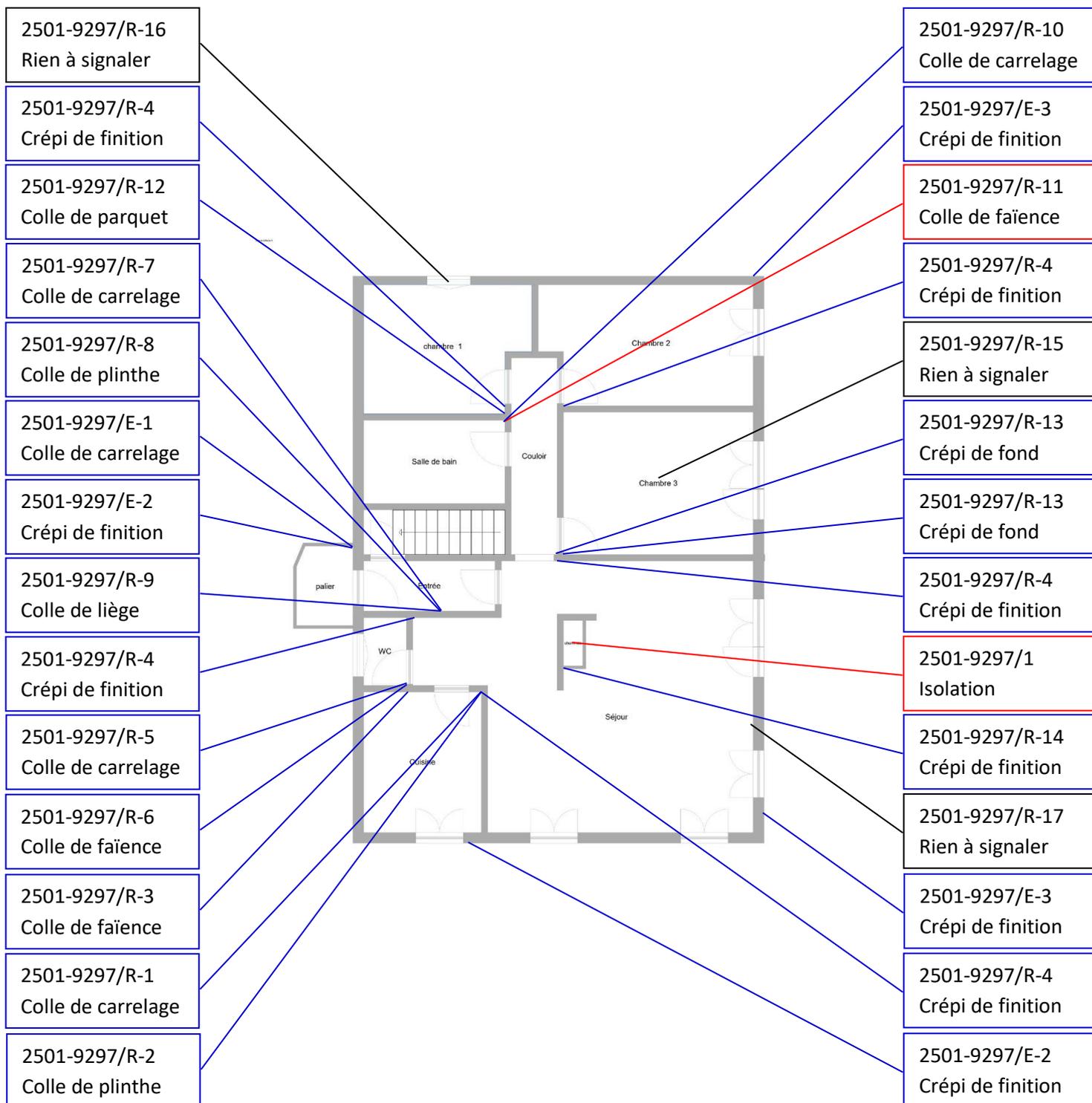


Dragan Pavkovic – Expert certifié FACH

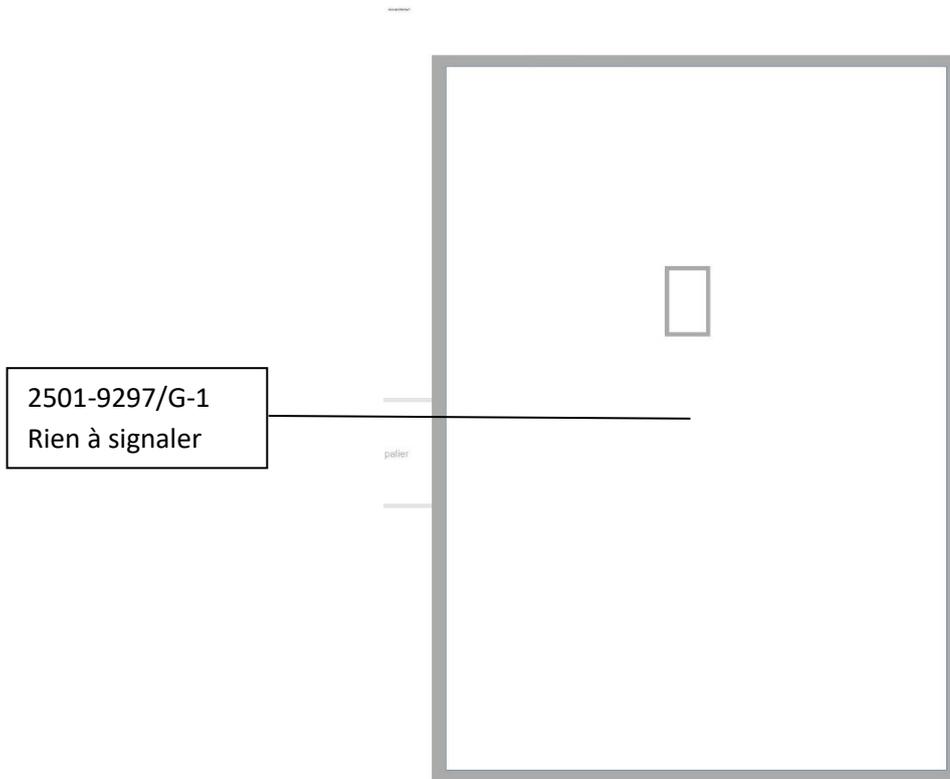
9 Annexe 1 : plans
Démolition d'une villa – Sous-sol.



Démolition d'une villa – Rez-de-chaussée.



Démolition d'une villa – Galetas.



Démolition d'une villa – Vue satellite.



2501-9297/T-1
Rien à signaler

2501-9297/E-6
Rien à signaler

2501-9297/T-2
Rien à signaler

2501-9297/E-5
Rien à signaler

10 Annexe 2 : résultats de laboratoire

analysis

N° commande: **GAZ-565**
Date & lieu d'analyse: 31.01.2025

Biel-Bienne

A L'ATTENTION DE →

Bâti-conseils Sàrl

Schmalz Eric
Route de la Chocolatière 27
1026 Echandens

RAPPORT D'ESSAI →

Analyse d'amiante dans les matériaux

RÉFÉRENCE →

2501-9297

DATE DE RÉCEPTION: →

30.01.2025

MÉTHODE →

Les analyses d'amiante dans les matériaux selon la norme ISO 22262-1 par microscopie électronique à balayage avec préparation de l'échantillon optimisée, couverte par le domaine d'accréditation ISO/CEI 17025 (STS 0670) ont donné les résultats suivants :

ÉCHANTILLONS →

S-1 / Colle de plinthe
• Amiante non décelé

S-2 / Faux plafond
• Amiante non décelé

S-3 / Crépi de finition
• Amiante non décelé

S-4 / Mastic
• **Amiante détecté** (Chrysotile)

R-1 / Colle de carrelage
• Amiante non décelé

R-2 / Colle de plinthe
• Amiante non décelé

R-3 / Colle de faïence
• Amiante non décelé

R-4 / Crépi de finition
• Amiante non décelé

R-5 / Colle de carrelage
• Amiante non décelé

R-6 / Colle de faïence
• Amiante non décelé

R-7 / Colle de carrelage
• Amiante non décelé

R-8 / Colle de plinthe
• Amiante non décelé

R-9 / Colle de liège
• Amiante non décelé

R-10 / Colle de carrelage
• Amiante non décelé

R-11 / Colle de faïence
• **Amiante détecté** (Chrysotile)

R-12 / Colle de parquet
• Amiante non décelé

R-13 / Crépi de fond
• Amiante non décelé



Analysis Lab SA | Eckweg 8a | 2504 Biel/Bienne (CH)
+ 41 (0) 32 545 51 67 | info@analysislab.ch | www.analysis-lab.ch

1 / 2

analysis

N° commande:

GAZ-565

Date & lieu d'analyse:

31.01.2025

Biel-Bienne

R-14 / Crépi de finition

• Amiante non décelé

E-1 / Colle de carrelage

• Amiante non décelé

E-2 / Crépi de finition

• Amiante non décelé

E-3 / Crépi de finition

• Amiante non décelé

Remarques générales:

La limite de détection est dépendante du type de matériau analysé. Des tests sur des matériaux de référence certifiés ont démontré une limite de détection inférieure à 0,01% (massique). Quelle que soit leur teneur en amiante, les matériaux contenant de l'amiante doivent être manipulés et éliminés correctement. Il n'existe pas en Suisse de limite légale de teneur en dessous de laquelle un matériau est considéré comme exempt d'amiante même si des quantités infimes sont mises en évidence. Les résultats concernent uniquement les échantillons reçus et leur interprétation et utilisation est hors de la portée de l'accréditation du laboratoire. Les montages analysés sont archivés par le laboratoire pour une durée de 2 mois. Ce rapport ne peut être reproduit partiellement sans l'accord de Analysis Lab SA.

Lieu & date:

Biel-Bienne, le 31.01.2025

Analyste & titre:

Joël Gueniat | Responsable qualité

Signature:

